

Pipe-line du Nord

● (1632)

Après tout le travail effectué avant l'annonce faite par le gouvernement canadien, le gouvernement a fini par abandonner la route, comme il avait précédemment renoncé à un autre projet. Le premier ministre de l'époque avait accusé le gouvernement Diefenbaker, dans lequel le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) était ministre du Nord canadien, d'avoir gaspillé de façon éhontée pour construire la route de Dempster. En 1963, on interrompait la construction. Le gouvernement d'alors n'a pas su prévoir ce qui se passerait à Prudhoe Bay, ce qui surviendrait dans le Delta et au Yukon où les activités ont repris à nouveau dans la plaine Eagle et sur le plateau Peel. Ainsi, il y'a mis un point final. Mais dès qu'on a découvert les richesses de Prudhoe Bay, les travaux ont repris. Belle prévoyance. C'est un gouvernement à bout de souffle, à court d'idées qui a tiré cette conclusion. C'est un gouvernement qui réagit après coup au lieu de prendre l'initiative.

M. Foster: J'aurais cru que vous seriez plus charitable aujourd'hui.

M. Nielsen: Je voudrais pouvoir entendre les interruptions; mais étant donné les nouvelles contraintes électroniques qu'on nous impose, il est impossible d'avoir les mêmes échanges qu'auparavant, qui rendaient les débats beaucoup plus intéressants. Aujourd'hui, on nous interrompt en pressant au bouton. Nous sommes devenus des pantins télécommandés.

L'un de nos grands pouvoirs de négociation que le ministre aurait pu faire valoir au moment de négocier l'entente avec les Américains, c'est que le Yukon dispose d'un potentiel hydro-électrique de six millions de chevaux-vapeur, lequel potentiel est exploité par une société de la Couronne. Le député de Moose-Jaw (M. Neil) en dira davantage au sujet de cette société et sur la façon qu'elle a de se croiser les bras devant la plupart des projets de ce genre. Je pourrais ajouter que c'est encore le cas actuellement.

On pourrait produire six millions de chevaux-vapeur en renversant le courant du fleuve Yukon à la ligne de partage des eaux dans le cadre du projet connu sous le nom de projet Taiya. Si ce projet était mis en œuvre, comme l'avait proposé le gouvernement libéral de l'époque en 1953, il faudrait établir des sites industriels dans l'enclave, qui appartient aux États-Unis. C'était bien sûr pour régler une situation urgente, mais je me rappelle que le Canada a déjà négocié des baux de 99 ans, dont plusieurs à Terre-Neuve, qui ne sont d'ailleurs pas encore échus. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas négocié au nom du peuple canadien les droits sur un corridor dans l'enclave pour la réalisation d'un tel projet hydroélectrique, qui serait deux fois plus important que la Voie maritime du Saint-Laurent ne l'est maintenant? Cela aurait produit toute l'énergie nécessaire pour l'avenir immédiat. Ce projet aurait produit suffisamment d'énergie pour alimenter le reste du Canada grâce à l'avancement de notre technologie de la transmission. Pourquoi ne pouvait-on pas négocier des sites industriels pour le Canada dans le cadre de cette entente étant donné qu'elle a une si grande portée, au dire du ministre? C'est l'une des choses qu'il aurait pu négocier. Peut-être avons-nous été

[M. Nielsen.]

exploités, et je veux parler de tous les Canadiens, non seulement de ceux du Yukon.

Le ministre a donné quelques chiffres sur le gaz du Delta, mais ils me laissent quelque peu sceptique. Ils ne semblent pas concorder avec ceux qui ont été fournis lors des enquêtes Berger et Lysyk. Je me trompe peut-être. On m'informe cependant que quelles que soient les ressources du Delta maintenant connues, elles ne sont pas encore suffisamment abondantes pour qu'on les transporte immédiatement ou même une fois que le pipe-line sera terminé en 1983.

J'ai dit plus tôt que nous avions l'intention de présenter une mesure au comité et que nous espérons que celle-ci serait acceptée par le gouvernement. Le chef de notre parti en a parlé dans son discours du 4 août. Il a indiqué que le Parlement devrait pouvoir donner son avis sur le pipe-line par l'entremise du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics. Il a dit que le Parlement devait continuer de pouvoir exercer un certain contrôle sur la question du pipe-line. Ces déclarations figurent à la page 8040 du *hansard* du 4 août. Le chef de mon parti a aussi exhorté le gouvernement à présenter la mesure au plus tard l'automne dernier. Nous avons l'intention de proposer qu'il y ait un contrôle trimestriel. Il se peut fort bien que le comité permanent ne soit pas l'organisme approprié pour s'en occuper.

Je ne crois pas que les députés de ce côté-ci contesteraient la nécessité d'exercer une surveillance pour s'assurer que les termes de l'entente sont respectés. Il se peut très bien que le gouvernement accepte l'idée que le comité mis sur pied pour étudier les dispositions de ce bill se transforme en organisme de surveillance. Toutefois, je pense sérieusement que c'est au Parlement et aux citoyens canadiens que revient le droit d'exercer cette surveillance.

Le ministre a parlé d'abondance des avantages que retirerait le Yukon de cette initiative, et j'en suis très heureux. Je n'ai par ailleurs pas l'intention de restreindre mes commentaires au Yukon uniquement parce que je représente cette vaste région. Je me dois d'énoncer la position de notre parti à l'échelle nationale—et j'ai l'intention de le faire—mais le ministre s'est laissé aller à des déclarations assez farfelues au sujet de l'embauchage de travailleurs du Yukon, de la main-d'œuvre du Yukon et ainsi de suite. Je ne trouve aucune disposition à cet égard dans le bill. Je peux me tromper encore une fois, mais j'ai étudié le bill assez attentivement, et je n'ai rien trouvé.

Le ministre a parlé de créer un conseil consultatif fédéral-provincial. Siégeraient à ce conseil un représentant de chacune des provinces de l'Ouest et le directeur général du pipe-line; mais qui nommerait le représentant du Yukon à ce conseil fédéral-provincial—et non fédéral provincial-territorial? Le cabinet. Les représentants élus des citoyens du Yukon ont-ils leur mot à dire au sujet de cette nomination? Non. Quelle est notre participation? Je pose la question au ministre. Nous ne pensons pas que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner) soit très au courant des problèmes sociaux, économiques, écologiques, scolaires et municipaux qu'engendrera la construction de ce pipe-line au Yukon.